

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

25 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt le 5 mars à 18h00, le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à Hartennes-et-Taux sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
89	47	47

**Approbation du Compte de
Gestion 2019**

- N° 63 -

PRESENTS:

Mesdames JULVE, GAUTIER, DRIVIERE, FELCZAK, BOURINET représentée par M.DELACOUR, CARETTE, ROBACHE, POTTIER E., DELVAL représentée par M LEMISTRE

Messieurs MATHAUT, DUBOIS, BEZIN, DUMORTIER, LEMAIGRE, SOSSON représenté par TOURIGNY, ROBILLARD, NELATON, BOUCHER, BUCHET, CARON, ROLAND, WOKAN, SAUMONT, SAMIER, CARPENTIER, BRUNET, MAURICE, VILLEVOYE, SIMON, LEBLOND, DE REKENEIRE, ERBS, COUTEAU, DUVIVIER, GUERIN, LECLERCQ, LEROUX Tristan, TROMBETTA, CARRE, TASSIN, LAGACHE, DROUX, LANGLET, RUELLE, LANSOY, VECTEN, STANLEY.

INVITE :

Monsieur POTTIER, M HOURLIEZ

Secrétaire de séance : M LANGLET Jean François

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures